



Rapport annuel 2025

Abrumet

Table des matières

Executive Summary	3
Contexte	3
Introduction.....	4
Frais de structure.....	5
Ressources humaines	5
Mission 1	6
Mission 2	10
Mission 2B – Le FHIR hub	10
Mission 3	11
Mission 4	12
Mission 4B – Communication & information	18
Conclusions.....	25
Statistiques portail RSB	26
Lexique	36
Annexes	38

Executive Summary

L'année 2025 a été marquée par d'importants défis organisationnels et financiers pour Abrumet, suite à la poursuite des contraintes budgétaires héritées de 2024 et à des changements internes significatifs. En juin 2025, la directrice de l'association a été licenciée par l'Organe d'Administration (OA) en raison de divergences stratégiques entre elle et les membres de l'OA. Le cash flow de l'association est resté très difficile jusqu'à l'été 2025, exacerbé par ces tensions internes.

En juillet 2025, deux cadres clés ont démissionné : le responsable IT et la responsable projet. Durant les trois mois suivants, de juillet à septembre 2025, une interim manager a été mandatée pour gérer l'équipe restante et assurer la continuité des opérations de l'association. À compter du 1er septembre 2025, un administrateur a été nommé administrateur délégué et assume depuis lors la direction de l'association.

Dans le cadre d'une restructuration nécessaire, trois employés ont été licenciés en septembre 2025. Il en résulte que l'équipe actuelle, stable depuis lors, se compose de quatre employés. Au cours du quatrième trimestre 2025, l'association s'est réorganisée avec cette nouvelle équipe pour maintenir l'ensemble de ses missions existantes.

Sous la direction de l'administrateur délégué, un nouveau projet stratégique, baptisé Abrumet+ (un FHIR hub), a été lancé en décembre 2025. Ce projet vise à repositionner Abrumet comme interlocuteur privilégié de Vivalis en tant qu'acteur majeur de l'eSanté bruxellois. Abrumet+ est un projet technique ambitieux qui permettra potentiellement à Abrumet de se rendre plus autonome vis-à-vis de son sous-traitant principal actuel, la Fratem, et de se rapprocher du CoZo, un hub flamand, favorisant ainsi des collaborations inter-régionales renforcées.

Ces réorganisations et initiatives ont permis d'atteindre un équilibre du cash-flow à la fin de 2025, marquant un tournant positif après une période de turbulences. Bien que l'association ait poursuivi une approche prudente en ligne avec le scénario Freeze de 2024, le lancement d'Abrumet+ ouvre des perspectives de croissance et d'innovation pour les années à venir.

Contexte

Les membres du Collège réuni compétents pour la politique de santé ont octroyé un subside à l'ASBL Abrumet en vue de mettre en œuvre le plan « eSanté » en Région bruxelloise. L'objectif est de promouvoir un échange d'information électronique sécurisé entre les acteurs de la santé, dans le respect de la protection de la vie privée et du secret professionnel.

Cela s'inscrit bien sûr dans le Plan d'Action eSanté établi en concertation avec toutes les entités fédérales et fédérées concernées, et vise d'une part à garantir la qualité et la continuité des soins par une disponibilité permanente des données de santé des patients, et d'autre part à optimiser la collaboration et la communication entre les prestataires de soins en vue d'un meilleur suivi du patient.

Introduction

L'ASBL Abrumet joue un rôle central dans le paysage de l'eSanté en Région bruxelloise, en tant que plateforme dédiée à l'échange sécurisé et fluide des données de santé. Depuis plusieurs années, elle met en œuvre une série de missions essentielles, organisées par ordre de priorité, afin de faciliter la collaboration entre les professionnels de santé, d'améliorer la prise en charge des patients et de soutenir les politiques publiques en matière de santé numérique. Ces missions couvrent des aspects techniques, opérationnels et éducatifs, en s'appuyant sur des standards reconnus comme le KMEHR et le FHIR. Le présent document détaille ces missions, en mettant l'accent sur leur mise en œuvre et leur impact pour les acteurs impliqués, des prestataires de soins aux citoyens.

En tant que plateforme d'échange de données de santé à Bruxelles, l'asbl Abrumet a pour mission principale de faciliter le partage sécurisé et continu d'informations médicales entre les médecins hospitaliers, les généralistes et les autres prestataires de soins de première ligne. Pour ce faire, elle agit comme un hub reliant les serveurs hospitaliers et fournit des coffres-forts numériques (Brusafe, Brusafe+) pour les praticiens, en utilisant des standards comme KMEHR et, de plus en plus, FHIR pour des données structurées telles que la vaccination. Au-delà de ce rôle technique, Abrumet assure également un suivi stratégique du plan eSanté pour conseiller les autorités politiques et mène des actions d'information et de formation à destination des professionnels de la santé et des citoyens.

L'année 2025 a été marquée par la poursuite des contraintes budgétaires héritées de 2024, avec un subside alloué à Abrumet qui est resté insuffisant pour un développement ambitieux, tout en maintenant les missions essentielles dans le cadre du plan eSanté. Ces défis ont été exacerbés par des changements internes significatifs : en juin 2025, la directrice de l'association a été licenciée par l'OA en raison de divergences stratégiques. Le cash-flow est resté tendu jusqu'à l'été, accentué par ces tensions.

En juillet 2025, deux cadres clés ont démissionné : le responsable IT et la responsable projet. Une interim manager a été mandatée de juillet à septembre pour gérer l'équipe restante et assurer la continuité des opérations. À compter du 1er septembre 2025, un administrateur a été nommé administrateur délégué et assume depuis lors la direction de l'association.

Dans le cadre d'une restructuration nécessaire, trois employés ont été licenciés en septembre 2025, ramenant l'équipe à quatre employés stables. Au cours du quatrième trimestre, l'association s'est réorganisée avec cette nouvelle équipe pour maintenir l'ensemble de ses missions existantes, en adoptant une approche prudente alignée sur le scénario Freeze de 2024.

Sous la direction de l'administrateur délégué, un nouveau projet stratégique, baptisé Abrumet+ (un FHIR hub), a été lancé en décembre 2025. Ce projet vise à repositionner Abrumet comme interlocuteur privilégié de Vivalis en tant qu'acteur majeur de l'eSanté bruxellois, en favorisant une plus grande autonomie vis-à-vis de son sous-traitant principal, la Fratem, et un rapprochement avec le hub flamand CoZo pour des collaborations inter-régionales renforcées. Abrumet+ représente une opportunité technique ambitieuse pour accélérer le rythme de développement FHIR à Bruxelles et en Belgique, avec des mises en production potentielles dès 2027, sous réserve de financements adéquats.

Ces réorganisations et initiatives ont permis d'atteindre un équilibre du cash-flow à la fin de 2025, marquant un tournant positif après une période de turbulences. Toute l'équipe, bien que réduite, s'est mobilisée pour étudier des alternatives stratégiques, optimiser les coûts, et dialoguer avec les partenaires (y compris la Fratem et CoZo). Pour assurer la continuité, l'OA souligne l'importance du maintien des subsides de Vivalis à un niveau stable pour 2026 et au-delà. Bien que l'année ait été difficile, avec une pression constante sur l'équipe opérationnelle et l'OA, ces efforts ont stabilisé l'association sans démanteler les infrastructures existantes, tout en ouvrant des perspectives de croissance et d'innovation.

Frais de structure

Le subside alloué à Abrumet cette année 2025 s'élevait à 1.154.000 EUR. Les frais de structure ont été conformes au budget, malgré des défis imprévus liés aux changements internes. C'est le résultat d'un monitoring très strict de chaque poste de coût, incluant des optimisations opérationnelles et une réduction des effectifs qui ont permis de stabiliser la situation financière et d'atteindre un équilibre du cash-flow en fin d'année.

Ressources humaines

La ventilation des ressources humaines sur les différentes missions se présente comme suit :

Mission	HR Costs
Mission 1A – Réseau Santé Bruxellois	17,23%
Mission 1B – Vaccination	3,63%
Missions 2A – Brusafe+	40,85%
Mission 2B - FHIR	0,36%
Mission 3 – Roadmap eHealth	4,06%
Mission 4A – Formation prestataires de soins	16,08%
Mission 4B – Communication & information	17,71%

Comme expliqué ci-dessus, suite aux contraintes budgétaires persistantes et à la restructuration, nous avons dû faire face à plusieurs départs : deux démissions de cadres en juillet (responsable IT et responsable projet) et trois licenciements en septembre. L'équipe, stable depuis lors, se compose désormais de quatre employés. Les missions et projets impactés sont les suivants :

- **Développements IT** : poursuite minimale des activités existantes, avec un focus sur la continuité plutôt que sur de nouveaux déploiements, en attendant le lancement d'Abrumet+.
- **Helpdesk et administratif** : maintien des services essentiels, mais avec des ressources limitées impactant la réactivité.
- Le recours à des sous-traitants est devenu nécessaire en raison de l'impossibilité de recruter des profils spécialisés, tels qu'un ingénieur DevOps pour FHIR.

Par contre, ces ajustements RH ont contribué à stabiliser la trésorerie et à atteindre un équilibre financier, tout en permettant le lancement stratégique d'Abrumet+ pour renforcer la position d'Abrumet dans l'écosystème e-Santé.

Mission 1

Mission 1A – Réseau Santé Bruxellois

La première mission d'Abrumet est de permettre techniquement l'échange des données santé entre les **médecins hospitaliers** et les **médecins généralistes**, 24H/24 et 7j/7 (environnement KMEHR) :

- En ce qui concerne les documents hospitaliers, le Réseau Santé Bruxellois offre les fonctionnalités d'un **hub** : les données en provenance des hôpitaux restent hébergées au sein des hôpitaux, le Réseau Santé Bruxellois présentant juste une liste de liens redirigeant vers les serveurs hospitaliers.
- En ce qui concerne les médecins généralistes (qui ne disposent pas, eux, d'un serveur fonctionnel 24H/24, 7 jours/7), le Réseau Santé Bruxellois met à leur disposition un **coffre-fort** dénommé « Brusafe » qui héberge les documents (principalement les SumEHR's) en provenance de ces derniers.

Les échanges de données se font selon le standard belge KMEHR. Les documents accessibles sont au format PDF.

Développement & maintenance

La maintenance et les nouveaux développements techniques du hub et du coffre-fort Brusafe sont confiés à la Fratem qui opère le Réseau Santé Wallon.

Mission 1B – Vaccination

Depuis décembre 2021, Abrumet s'est vu confier une mission additionnelle, à cheval sur les environnements KMEHR et FHIR : la **mise à disposition de données de vaccination**. Saisies de manières structurées selon le standard FHIR, elles sont accessibles au patient depuis son portail personnel de santé.

Contexte

Suite à la crise COVID19 et à l'utilisation du programme Vaccinnet+ lors de cette crise par l'ensemble des régions / entités fédérées belges, la COCOM a officiellement mandaté Abrumet pour réaliser un outil d'encodage de vaccination, conformément à l'Arrêté de subsides du 07 décembre 2021 Art. 2 § 1er 2° : « 2ème mission complémentaire : L'enregistrement de la vaccination dans un registre par le biais d'un seul outil de saisie des données de vaccination (mutualisé avec une autre région) pour tous les vaccins (COVID et non-COVID) et pour tous les patients (adultes et enfants), permettant la mise à disposition de ces données de vaccination d'une part aux patients au travers du portail du Réseau Santé Bruxellois, et d'autre part aux médecins disposant d'une relation thérapeutique avec ces patients, au travers du Réseau Santé Bruxellois et du système hub-metahub dans l'environnement KMEHR ; ainsi que la transmission des données requises à Sciensano, l'AFMPS et/ou tout autre organe public en charge du suivi en matière de santé publique. »

Réalisations 2025

En août 2022, une première phase a permis d'enregistrer les données de vaccination contre le MonkeyPox dans un environnement de production sécurisé (coffre-fort FHIR partagé avec la Fratem). Ce projet concernait un nombre limité de prestataires de soins issus de deux institutions bruxelloises : le Centre Pacheco et le CHU Saint-Pierre, où 728 vaccinations ont été comptabilisées.

En 2023, le dispositif s'est considérablement élargi : tous les prestataires de soins autorisés en Wallonie et à Bruxelles ont pu enregistrer les vaccinations (hors COVID-19) via l'application Web VacciCard, dans le cadre de la continuité des soins. En 2023, l'année a aussi été marquée par un progrès significatif avec le développement et la mise en production d'une API FHIR pleinement opérationnelle. Un guide pratique (cookbook) a été mis à disposition pour accompagner les éditeurs de logiciels dans le processus d'intégration.

En 2024 et 2025, les phases du projet ont été redéfinies de manière structurée pour assurer une progression cohérente et alignée sur les objectifs stratégiques :

- **Phase 0 :**
 - Enregistrement des administrations liées au MonkeyPox.
 - Utilisation exclusive de l'application web.
 - Déploiement dans 3 hôpitaux wallons, 1 hôpital bruxellois et le Centre Pacheco.
- **Phase 1 :**
 - Enregistrement des administrations pour toutes les pathologies, à l'exception de la COVID-19.
 - Respect du cadre de la continuité des soins, avec consentement éclairé au partage des données.
 - Application web et API FHIR, avec une consultation possible en KMEHR.

- Mise en place d'un pont avec Farmaflux.
- **Phase 2 :**
 - Élaboration d'une base légale étendue, permettant l'utilisation des données pour des finalités secondaires au-delà du consentement au partage.
 - Extension de la connexion au RN/RNBis pour une couverture élargie.
 - Prise en compte de la médecine du travail.
 - Mise en place de tableaux de bord pour VIVALIS afin de centraliser et d'analyser les données.
- **Phase 3 :**
 - BE.Vaccination v2
 - Mise en œuvre d'une architecture inter coffre-forts FHIR.
 - Enregistrement de toutes les pathologies, y compris la COVID-19.
 - Sortie de l'accord de coopération Vaccinnet+ et rapatriement des données dans un cadre national.

Ces différentes étapes permettent de poser les bases d'une gestion centralisée, interopérable et élargie des données vaccinales, tout en respectant les exigences légales et éthiques.

En 2025, nous étions principalement encore dans la Phase 1 du projet, marquée par des avancées significatives :

- **Intégration des logiciels de médecine générale :** L'année 2025 a marqué un tournant avec le passage effectif en production de la majorité des logiciels de médecine générale. Ces outils permettent désormais aux praticiens d'enregistrer directement les vaccinations administrées. Si quelques acteurs de niche ou à faible empreinte sur le marché bruxellois finalisent encore leur intégration, la couverture actuelle assure une adoption quasi généralisée par le secteur.
- **Évolution du partenariat avec Farmaflux :** Fort du succès du rapatriement de plus de 60 000 vaccinations grippales, la collaboration avec Farmaflux a franchi une étape décisive en 2025. Au-delà de la visibilité accrue pour les médecins via VacciCard, le pont est désormais bidirectionnel : les pharmaciens accèdent désormais directement, depuis leurs propres logiciels, à l'historique vaccinal de leurs patients. Cette synergie renforce la continuité des soins et positionne le pharmacien comme un pilier de la stratégie vaccinale bruxelloise.
- **Collaboration avec le secteur hospitalier :** L'année 2025 a marqué une étape d'initialisation pour l'interopérabilité avec les milieux hospitaliers. Suite au courrier incitatif envoyé par les autorités de santé en septembre, une dynamique de travail s'est installée. Si les mises en production demandent encore du temps, les premiers projets d'intégration de VacciCard ont été lancés au sein de certaines institutions bruxelloises. Ce travail de fond, mobilisant ressources et expertise technique, permet d'envisager les premiers déploiements opérationnels au cours de l'année 2026.

En conclusion, l'année 2025 a permis de finaliser avec succès la Phase 1 du projet, posant ainsi les bases structurelles indispensables au lancement de la Phase 2 dès le début de l'exercice 2026. Cette transition s'inscrit sous le signe de la continuité, puisque nous maintenons nos efforts d'accompagnement auprès des éditeurs de logiciels et des institutions hospitalières afin de densifier progressivement le réseau de connexion. Le volume de données centralisées va également s'accroître de manière significative dès le début de l'exercice 2026 avec le rapatriement programmé de l'historique des vaccinations COVID-19. Le module permettant l'enregistrement direct de ces doses est d'ores et déjà opérationnel, ce qui renforcera l'exhaustivité de VacciCard et son utilité quotidienne pour les professionnels de santé.

Gouvernance

Le Comité de Pilotage du projet, qui rassemble les parties prenantes telles que Vivalis, l'Aviq, l'ONE, la Fratem et Abrumet, a ajusté certaines phases du projet afin de mieux les adapter à la réalité (voir ci-dessus).

La structure de gouvernance du projet est restée stable en 2025, garantissant une continuité dans le pilotage opérationnel. Le tournant majeur de cet exercice réside dans l'évolution du cadre juridique : après l'ordonnance bruxelloise de 2024, le décret wallon (AVIQ) a été officiellement approuvé fin 2025. Sa publication au Moniteur Belge, prévue pour début janvier 2026, lève les derniers freins réglementaires et permet d'acter officiellement la clôture de la Phase 1 du projet. Ce déblocage autorise désormais le passage à la Phase 2 et l'intégration élargie des données, conformément aux objectifs initiaux.

Dans ce contexte, Abrumet maintient son rôle central dans le suivi du projet. En collaboration étroite avec les responsables de Vivalis, Abrumet assure la gestion quotidienne via des réunions hebdomadaires, le pilotage des tâches, la tenue des plannings ainsi que le volet formation, essentiels à la réussite de cette nouvelle étape.

Travaux majeurs attendus d'Abrumet pour 2026

- Poursuite de l'intégration de notre API FHIR dans les logiciels métiers et hospitaliers.
- Établissement d'une procédure de transmission des données de vaccination pour le compte de Vivalis, en conformité avec l'ordonnance relative à la politique de prévention en santé et le RGPD.
- Connexion opérationnelle au Registre National et au Registre National Bis.
- Développement du mécanisme de l'inter coffre-fort.

Mission 2

La deuxième mission d'Abrumet consiste à faciliter les échanges avec la ressource FHIR. Cette mission 2 porte sur deux parties distinctes de l'architecture : 2A (le coffre-fort) et 2B (le hub).

Le coffre-fort numérique spécifique, dénommé « Brusafe+ », est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Cet outil se distingue par sa capacité à permettre un échange de données structurées, conforme aux normes et standards internationaux FHIR. Un coffre-fort est typiquement destiné aux prestataires de soins de première ligne ambulatoire qui entourent le patient, tels que les généralistes, les infirmières à domicile, les kinésithérapeutes, les sages-femmes, etc.

En 2024, Abrumet a obtenu un budget nettement réduit, qui ne permet pas de poursuivre de manière optimale, qualitative et sécurisée le déploiement d'infrastructures IT propres. Le financement accordé était bien inférieur au montant minimal demandé. Abrumet s'est efforcée de ne rien démanteler et de poursuivre au minimum les développements, afin de réaliser de premiers tests à très petite échelle dans le domaine des allergies.

Mission 2A – Le coffre-fort Brusafe+

Brusafe+ est un projet lancé en 2016, qui a été continuellement amélioré au fil des différentes versions. Ces améliorations ont porté soit sur les fonctionnalités offertes par le portail, soit sur le serveur. Initialement basé sur la norme XDS, le projet a évolué vers la norme FHIR. Il a été décidé de concentrer tous les investissements futurs sur FHIR uniquement.

Une grande partie de l'implémentation de Brusafe+, notamment le système de gestion des utilisateurs et des accès, a été réutilisée pour le nouvel environnement FHIR.

Parmi ces fonctionnalités, l'une permet d'approuver l'inscription des prestataires de soins en consultant CoBRHA. Pour rappel, CoBRHA est une source authentique de la plateforme eHealth, qui vérifie si les prestataires de soins sont reconnus et autorisés à exercer en Belgique. Malheureusement, tous les prestataires ne figurent pas dans cette base de données (par exemple, ceux non couverts par l'arrêté 78 ou les médecins en formation). Nous avons également connecté Brusafe+ à la base de données nationale des exclusions thérapeutiques.

Les projets de cette mission ont été menés dans le respect du budget initialement prévu.

Mission 2B – Le FHIR hub

Abrumet propose une stratégie de transition pragmatique et alignée sur les orientations fédérales et européennes. L'idée centrale est de sortir d'une logique où la réussite dépend d'un coffre-fort régional pleinement abouti, et de privilégier une intégration progressive dans une architecture FHIR fédérée. Une fois l'infrastructure fédérale stabilisée, l'intégration du coffre-fort régional deviendra plus simple, car elle s'insérera dans un cadre standardisé et déjà interopérable.

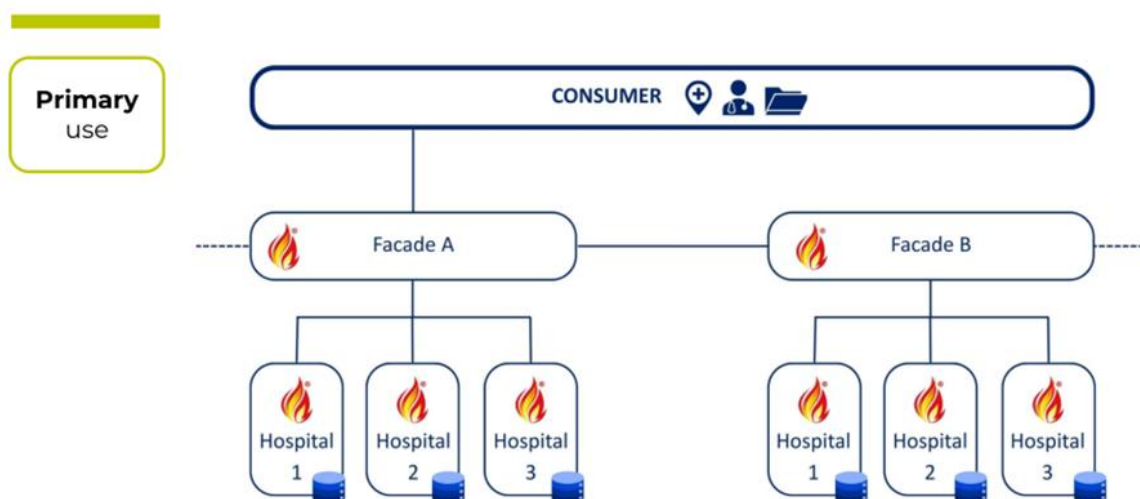
Cette trajectoire permet également de s'aligner à moyen terme avec les projets hospitaliers fédéraux et d'éviter la création de voies parallèles coûteuses, difficiles à maintenir et potentiellement incompatibles avec les exigences EHDS.

Un horizon réaliste de bascule et d'intégration se situe entre 2027 et 2028, en cohérence avec les étapes de mise en œuvre européennes et l'industrialisation progressive des initiatives fédérales.

Cela implique de prendre acte d'un changement du modèle du FHIR hub : les données deviennent plus diversifiées, les sources (« data holders ») plus nombreuses, et les demandeurs (« data requesters ») se multiplient, avec des besoins de plus en plus granulaires. Dans cet environnement, la performance repose moins sur la centralisation que sur la capacité à orchestrer des accès fiables : standards, identification des sources, qualité des données, cohérence sémantique, traçabilité et sécurité.

La nouvelle architecture doit donc permettre à Abrumet de concentrer ses efforts là où sa plus-value est la plus forte : soutenir l'adoption par les prestataires, améliorer la qualité et la cohérence des données, assurer une mise à disposition pérenne et pertinente, et organiser une gouvernance qui rende ces flux conformes aux finalités poursuivies par Vivalis.

Crossover – Data capabilities architecture



Mission 3

La troisième mission d'Abrumet consiste à assurer le suivi du Plan eSanté 2022-2025. Dans ce cadre, nous fournissons aux cabinets ministériels bruxellois compétents les informations stratégiques et techniques indispensables à la prise de décision. Ce soutien s'étend également à l'assistance pour la réponse aux questions parlementaires portant sur les aspects techniques de l'échange des données de santé.

Dans ce contexte, la mission d'Abrumet est de :

- Veiller à ce que les citoyens bruxellois ne subissent aucune régression en termes de fonctionnalités par rapport au portail régional actuel (développé par la Fratem pour Bruxelles et la Wallonie).
- Défendre les intérêts de Vivalis afin que ses compétences en matière de prévention soient intégrées via des modules spécifiques (invitations aux dépistages, consultation des résultats, etc.).

En parallèle, Abrumet s'est impliqué dans plusieurs initiatives clés :

Principes fondamentaux de l'accès aux données : Les réflexions menées au sein du Groupe de Travail "Accès" se sont poursuivies sur des sujets majeurs :

- L'accès des représentants légaux (notamment celui des parents au dossier de leur enfant).
- Le principe de délégation et ses implications sur les Circles of Trust.
- L'évolution du consentement vers un système d'opt-out pour les traitements de données au seul bénéfice du patient (sans partage entre prestataires).
- La mise en place d'une matrice d'accès paramétrable par le patient.
- Le projet VIDIS.

L'objectif de cette note est de faciliter les échanges avec le futur ministre en charge de la Santé et son cabinet, en leur fournissant une base de discussion solide et éclairée.

Mission 4

Mission 4A – Formation prestataires de soins

Pour **les prestataires de soins** concernés par l'eSanté en Région bruxelloise,

- a. Les médecins généralistes et spécialistes, en collaboration avec les Associations et Cercles de Médecine et les logiciels métiers
- b. Les médecins hospitaliers et le personnel administratif, en collaboration avec les personnes en charge de la formation au sein des hôpitaux
- c. Les prestataires du multidisciplinaire, en collaboration avec les différentes associations professionnelles

Les soins de santé évoluent vers une prise en charge centrée sur le patient par une équipe multidisciplinaire qui interagit. Dans ce contexte, notre programme de formations s'est davantage ouvert aux professions du multidisciplinaire tout en gardant le focus sur les médecins qui restent au cœur du Dossier Santé Partagé. L'objectif étant, en fonction du niveau de digitalisation et des outils disponibles à chaque profession, de proposer un accompagnement pour soit sensibiliser et aider à passer le cap de la participation au partage de données au travers du Réseau Santé Bruxellois, soit, notamment pour les médecins, de proposer un perfectionnement dans l'utilisation des différents eServices afin d'améliorer la qualité des données de santé partagées (SumEHR et schéma de médication).

Nos formations sont disponibles et toujours actualisées sur nos pages destinées aux professionnels : <https://brusselshealthnetwork.be/agenda-formations/>. L'offre de formation a par ailleurs été partagée à nos abonnés au travers de deux Newsletters en mars et en août :

- [Newsletter calendrier de formations S1 – mars 2025](#)
- [Newsletter calendrier de formations S2 – août 2025](#)

Notons que ces newsletters ont un taux d'ouverture de 61% (qui est bien supérieur au taux moyen de 34.65%) et l'une a un taux de clic de 11.73% (comparé à un taux de clic moyen de 2.8% lorsque la cible sont des professionnels de la santé). Ces deux newsletters sont donc « attendues » par notre cible et reflètent un très bon taux d'engagement (engendrent bien des inscriptions aux formations proposées).

Newsletter	Taux d'ouverture	Taux de clic
Mars 2025	59,25% soit 3.590 ouvertures	6,19% soit 375 clics
Août 2025	62,07% soit 4.566 ouvertures	11,56% soit 850 clics
Moyenne secteur HealthCare ¹	34,65%	2,80%

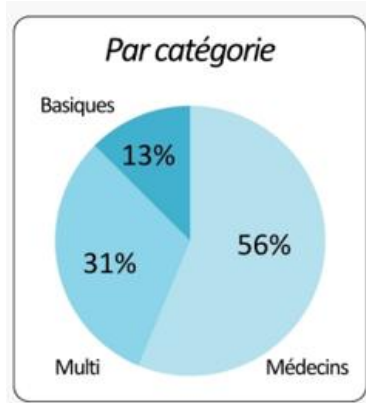
Le programme formations 2025 d'Abrumet pour le Réseau Santé Bruxellois s'est inscrit dans la continuité en apportant une attention particulière sur les rubriques suivantes :

Les professionnels de santé :

- Formations collectives avec ou sans le support d'un logiciel sur le partage de données.
- Formations collectives sur des sujets spécifiques : SumEHR, schéma de médication, utiliser la codification, ...
- Formations collectives dédiées à des cibles spécifiques (kinésithérapeutes, dentistes, pharmaciens, sages-femmes, infirmier.ère.s et diététicien.ne.s) pour stimuler leur implication dans le partage de données (consultation ET publication).
- Formations collectives sur des sujets d'intérêts tels que; l'Intelligence Artificielle ou l'avancement des projets en eSanté.
- Aide technique et individuelle à distance, coaching à distance et aide par téléphone.

Webinaires

Répartition des formations selon le public cible



56% des formations à destinations des médecins (qualité des données encodées)

31% des formations à destination du multidisciplinaire (par profession)

13% des formations d'initiation, dites basiques (ouvertes à tous)

¹ Voir annexe n°1

Le format webinaire reste le format de formation répondant le mieux aux besoins des professionnels de la santé bruxellois. Il permet en effet à nos cibles d'éviter de se déplacer après une journée de travail ou d'intercaler ces sessions sur leur temps de midi. D'autres outils, sous forme de présentations dynamiques, ont également été mis à leur disposition sur notre site internet, dont la page « professionnel de santé/ Je me forme » a été repensée avec une approche pratique et intuitive.

Indicateurs clés de performance

2.777 professionnels formés, soit une augmentation de **32%** par rapport à 2024.

Un taux de participation de 69% (soit +6% par rapport à 2024)

Une participation moyenne de **66 professionnels par formation**

42 formations réalisées sur les 48 planifiées, démontrant une excellente maîtrise de l'organisation.

Les données relatives à la programmation des formations pour l'année 2025 montrent un fort intérêt pour nos sessions, avec **un nombre total d'inscrits s'élevant à 4.008 professionnels de santé**. Cependant, une part significative des inscrits ne participe pas aux formations, ce qui est souvent dû à des empêchements professionnels ou privés, typiques d'un secteur de la santé très sollicité. Malgré cette réalité, **le taux de participation (69%)** reste très satisfaisant.

Les formations telles que celles sur le Certificat eHealth, les bases, ont un rôle crucial dans l'accompagnement et la mise en conformité des professionnels de santé face aux enjeux de la digitalisation et de la réglementation en matière de données personnelles.

Les participations aux formations destinées aux professions du multidisciplinaire illustrent une demande forte et croissante pour des modules adaptés à chaque discipline, tout en visant à renforcer la collaboration interprofessionnelle et le partage de données de santé au sein de chaque profession. Enfin, les conférences sur l'avancée des projets eSanté et l'Intelligence Artificielle reflètent également un intérêt croissant pour des sujets innovants et d'actualité dans le domaine de la santé numérique. Ces formations jouent un rôle essentiel dans la diffusion des connaissances avancées et la préparation des professionnels de santé aux défis futurs.

La collaboration avec les logiciels métiers a joué un rôle essentiel dans ce succès. En intégrant ces outils au cœur de nos formations, nous avons permis aux participants de mieux comprendre leur potentiel et de les utiliser efficacement dans leur pratique quotidienne. Cette approche a contribué à renforcer les connaissances et à répondre aux attentes spécifiques des différentes professions de santé.

Un autre facteur clé de réussite réside dans la collaboration étroite avec les associations professionnelles des différentes disciplines. Ce partenariat a permis d'adapter les contenus aux besoins spécifiques des professions concernées, tout en facilitant la communication et l'organisation des formations. Grâce à ces collaborations, nous avons renforcé la confiance et l'intérêt des professionnels

pour nos initiatives, tout en garantissant une diffusion optimale des bonnes pratiques en matière de digitalisation et de partage électronique des données.

L'année 2025 s'inscrit dans la **parfaite continuité** des jalons posés précédemment, confirmant la pertinence de notre stratégie de formation. En consolidant notre approche collaborative avec les logiciels métiers et les associations professionnelles, nous avons non seulement **pu pérenniser ces bases**, mais aussi renforcé l'intégration des outils numériques dans le quotidien des professionnels de santé. Cette dynamique constante nous permet d'assurer un accompagnement toujours plus proche des besoins du terrain, au bénéfice direct de la qualité des soins.

Evaluation des formations

Les participants étaient amenés à remplir un formulaire post formation afin d'évaluer la qualité de celle-ci. Cependant, ce procédé a été interrompu après le licenciement du responsable formation en septembre.

MG (644 réponses)

Pharmacien.ne.s (17 réponses)

Kinés (266 réponses)

Dentistes (108 réponses)

Sages-femmes (2 réponses)

Diététicien.ne.s (2 réponses)

	Médecins	Pharmaciens	Kinés	Dentistes	Sages-femmes	Diététiciens
Apprentissage*	82%	88%	88%	95%	50%	50%
Satisfaction**	92%	100%	90%	92%	100%	50%

* En moyenne, sur 10 critères d'évaluation, X% des [profession] ont appris quelque chose durant la formation.

** En moyenne, sur 7 critères d'évaluation, X% des [profession] sont satisfaits du contenu de la formation et la recommanderaient à un confrère.

Tous les groupes professionnels ont rapporté une **amélioration significative de leurs connaissances** grâce aux formations. Les taux d'apprentissage varient de 82 % pour les médecins à 88 % pour les pharmaciens et les kinés, attestant de l'efficacité des contenus proposés.

Les scores de satisfaction sont également très élevés, atteignant 100 % chez les pharmaciens, 92 % chez les dentistes et 90% chez les kinés. Ces résultats confirment non seulement la pertinence des thématiques abordées, mais également la qualité des interventions dispensées.

Les résultats montrent que toutes les professions de santé bénéficient largement de nos formations, avec des taux d'apprentissage élevés dans chaque catégorie. Cela confirme que, quelle que soit leur expérience préalable ou leur familiarité avec l'eSanté, nos contenus apportent des connaissances nouvelles et utiles à tous les participants.

Cette capacité à répondre aux besoins variés des professionnels, qu'il s'agisse des médecins, déjà expérimentés dans la digitalisation, ou d'autres professions qui s'engagent plus récemment dans l'eSanté, reflète l'adaptabilité et la pertinence de nos formations.

Formations en présentiel

En 2024, nous avons renouvelé notre offre de formation auprès de tous les hôpitaux bruxellois.

Les institutions hospitalières sont source d'innombrables données médicales et nous trouvons crucial que les professionnels des soins de santé intrahospitaliers qui éditent ces documents soient formés au partage électronique de données de santé, et plus précisément à la nécessité de publier plus rapidement des documents de meilleure qualité ainsi que de consulter plus systématiquement les données présentes sur les Réseaux Santé (notamment le SumEHR).

De plus, le personnel administratif étant en première ligne de contact avec les citoyens et patients, il est crucial que ceux-ci aient les outils et connaissances adéquats pour répondre aux questions des citoyens.

Ces formations en présentiel sur leur lieu de travail sont très enrichissantes tant pour le personnel administratif et le personnel de soins hospitalier que pour nous. En effet, en plus de leur permettre d'établir des liens et de comprendre ce qu'il se passe réellement derrière leurs gestes du quotidien (demande de consentement, consultation de document, mise à disposition des documents par l'hôpital, ...), ces formations leur permettent également de partager leurs questionnements voire les difficultés rencontrées.

Cependant, le plan d'action des formations en milieu hospitalier pour 2025 a dû être revu en raison du licenciement pour raisons économiques du service formation.

Plateforme eLearning

Une longue réflexion a été entreprise au second semestre 2024 avec l'aide du service communication, pour mettre en place une plateforme *eLearning* à destination de nos professionnels de la santé. Pour limiter le budget, la plupart des développements et traductions sont réalisés en interne. Le lancement officiel de la plateforme a été effectué en mars 2025.

Cette plateforme a été conçue pour leur offrir un accès flexible à un contenu de formation varié, leur permettant ainsi de se former à leur propre rythme et selon leurs disponibilités. Cette démarche s'inscrit dans la continuité de l'évolution des attentes des professionnels de santé après la pandémie de COVID-19. En effet, durant cette période, les formations en ligne se sont largement généralisées, remplaçant les formations en présentiel qui étaient souvent perçues comme contraignantes en termes de temps et de déplacement. Les professionnels de santé ayant des horaires souvent irréguliers et chargés, il est devenu essentiel de leur offrir la possibilité de se former à leur convenance. La plateforme permet ainsi une formation continue, accessible à tout moment, tout en garantissant une mise à jour régulière des contenus.

De plus, l'*eLearning* offre l'avantage d'assurer une traçabilité des progrès réalisés par chaque participant afin de permettre une accréditation. Cette approche permet ainsi d'accompagner efficacement les professionnels de la santé dans leur formation continue de manière moderne, pratique et flexible.

Concrètement, sur cette plateforme se trouve :

- Des eLearnings accrédités.
- Du contenu de formation non accrédité.
- Du contenu d'information sur des outils ou eServices.
- Du contenu d'accompagnement sous forme de tutoriels.
- Une boîte à outils regroupant toute une série d'outils et documents mis à leur disposition.
- Un Helpdesk et une aide technique.

Création d'eLearning

La réalisation de contenus spécifiques sous format eLearning a été initiée en 2024 et poursuivie en 2025. Fin 2024, 4 capsules spécifiques sur « Un SumEHR de qualité et automatisé » ont été produites grâce à une collaboration avec les logiciels de médecine générale (Medispring, Dakatri en Fr et en NL, Medinect, HealthOne).

En 2025, cette dynamique s'est poursuivie avec la création et l'ajout de nouveaux contenus accrédités, tels que « Les bases de l'eSanté et du Réseau Santé Bruxellois », « La littératie en santé dans ma pratique professionnelle », ainsi que « RGPD : conformer sa pratique professionnelle pas à pas », renforçant ainsi l'offre de formation continue et la diffusion des bonnes pratiques en matière de santé numérique.

Résultats



Aide technique & coaching

La crise sanitaire nous a sensibilisé au besoin de répondre aux difficultés techniques rencontrées par les acteurs de soins fort occupés professionnellement. Ce service à distance est maintenant un besoin assumé des professionnels de la santé. Bien que la demande soit moins importante, notre volonté a été de continuer à proposer un service de contact et de maintenir cette aide à distance.

Pour la première fois, le service de coaching personnalisé et d'aide technique (via notre partenaire PraktijkCoach) n'a pas été sollicité.

Partenariat avec l'Ecole de Santé Publique

Au cours de l'année 2025, le responsable formation a accompagné un étudiant de l'Ecole de Santé Publique dans la réalisation de son mémoire de fin d'étude. Ce travail de recherche, intitulé « *La contribution du SumEHR (partage de données) à la qualité et à la continuité des soins : perception des professionnels & évaluation au sein d'un service d'Urgences en Région Bruxelloise* » a permis de jeter un pont concret entre théorie académique et réalité de terrain.

L'étude s'est articulée autour de deux axes : une évaluation de la qualité intrinsèque des données partagées et une analyse de la perception des médecins urgentistes. L'enquête a été menée au sein des Cliniques de l'Europe, établissement choisi pour son rôle précurseur dans l'automatisation de l'ouverture des SumEHR aux urgences.

Les résultats de cette collaboration offrent un éclairage précieux sur les leviers d'amélioration du partage de données de santé. Ils soulignent notamment qu'au-delà de la simple publication, la qualité et la mise à jour des données sont les clés pour gagner la confiance des urgentistes. Ce partenariat a également permis de renforcer nos liens avec le monde académique, réaffirmant la disponibilité d'Abrumet pour soutenir la recherche et l'innovation en santé numérique.

Mission 4B – Communication & information

Pour les citoyens/patients

En partenariat, entre autres avec la COCOM et les cabinets, la LUSS et la VPP. Il s'agit d'organiser une semaine eSanté gérée en interne par Abrumet et d'une communication renforcée tout au long de l'année.

Le service communication promeut toute l'année le partage des données santé et incite les bruxellois à accéder à leur portail personnel de santé. Elle les informe et les forme sur le partage des données de santé.

Brochure patient

Chaque année, des hôpitaux et des maisons médicales mettent nos brochures à disposition de leurs patients. En 2025, en raison d'un budget limité et d'un stock insuffisant, aucune distribution générale de brochures n'a pu être réalisée dans les hôpitaux. Toutefois, une réimpression a été effectuée à

l'occasion de la Semaine eSanté, permettant la distribution de brochures dans les hôpitaux où des actions de sensibilisation ont été menées, assurant ainsi une visibilité accrue du Réseau Santé Bruxellois malgré les contraintes budgétaires.



Nous restons entièrement joignables pour les hôpitaux, maisons médicales ou autres institutions souhaitant recevoir des brochures supplémentaires. **En 2026, une mise à jour des besoins sur le terrain sera envisagée : nous contacterons les hôpitaux afin de savoir s'ils souhaitent recevoir de nouvelles brochures, ainsi que d'éventuels roll up, dont plusieurs exemplaires sont actuellement disponibles au bureau mais non utilisés.** Cette démarche permettra d'optimiser les ressources existantes tout en maintenant une présence visuelle cohérente dans les établissements partenaires.

Site web

Le site Internet du Réseau Santé Bruxellois, plus qu'une simple vitrine, enregistre d'excellentes performances cette année avec 1.568 visiteurs par jour ouvré en moyenne. Désormais le support le plus utilisé pour y accéder est le mobile.

- il donne accès à notre agenda de formations et à la plateforme d'apprentissage,
- il offre la possibilité de nous demander de l'aide technique ou un coaching spécifique,
- il met à disposition, tant des professionnels de la santé que des patients, des outils d'aide et d'information afin de les aider, voire les guider, pour mieux comprendre ce que représente le partage de données de santé et les amener à accéder plus facilement à leurs données de santé via notre portail (courtes présentations et vidéos didactiques).

Durant toute l'année 2024, le projet de rendre ce site Internet accessible aux personnes porteur de handicap a été mené. Abrumet souhaite que la santé digitale et au moins, toute l'information inhérente à ce domaine leur soit accessible. En partenariat avec Anysurfer, et avec les ressources internes, nous avons **décroché le label accessibilité WCAG 2.0 valable 2 ans**.

Ce site est continuellement amélioré et complété. En 2025, plusieurs articles ont été publiés :

- 08/01 – Tout savoir sur le consentement au partage des données de santé
- 14/01 – Votre espace patient : nouveau look pour une nouvelle expérience
- 17/01 – L'origine du PAVS (Projet Anticipé de Vie et de Soins)
- 26/02 – Modernisation de votre espace professionnel
- 07/03 – Webinaires pour les professionnels de la santé : agenda S1 2025
- 10/03 – Vers un web plus inclusif : notre site obtient le label AnySurfer
- 25/03 – Des accès étendus pour les pharmaciens
- 03/04 – Accès en ligne à l'historique de vos médicaments

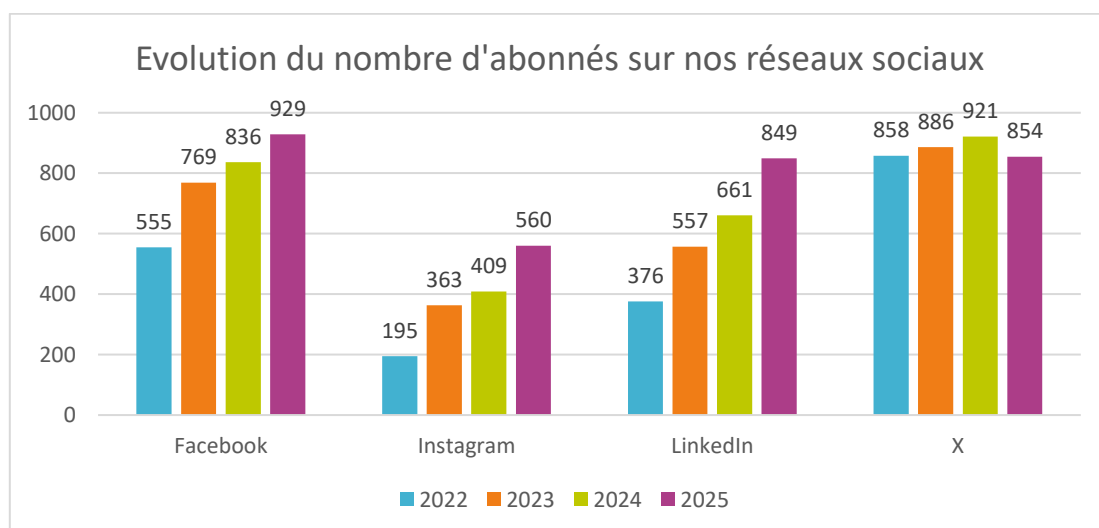
- 07/04 – Journée mondiale de la santé : nouvelle infographie
- 10/04 – L’espace européen des données de santé officiellement adopté
- 19/05 – Semaine eSanté 2025 : le citoyen, premier acteur de sa santé numérique
- 01/07 – La plateforme d’apprentissage pour les professionnels de la santé
- 02/07 – Vers une accélération de la publication des lettres de sorties
- 16/07 – L’avenir du partage des données de santé en Belgique
- 08/09 – Facturation électronique obligatoire pour les médecins et dentistes
- 06/11 – Les data capabilities : bâtir les fondations de l’eSanté de demain

Réseaux Sociaux

Le Réseau Santé Bruxellois est le seul réseau de santé en Belgique à maintenir une présence active sur les réseaux sociaux. Nous sommes présents sur Facebook, Instagram (depuis mars 2022), LinkedIn et X (anciennement Twitter), ce qui nous permet de toucher une audience variée, **autant les patients que les professionnels de la santé.**

Grâce à nos réseaux sociaux, nous pouvons envoyer des messages ciblés à tous nos utilisateurs : nous orientons nos communications vers les patients sur Facebook et Instagram tandis que LinkedIn est dédié aux professionnels de la santé, et X (anciennement Twitter), est une plateforme polyvalente.

Cette présence étendue sur les réseaux sociaux nous permet d'atteindre efficacement une large portion de la population bruxelloise, voire au-delà, **avec des ressources limitées.** C'est une stratégie dynamique qui nous permet d'engager, de maintenir et d'informer les citoyens en temps réel, sans contraintes temporelles.



Nos points forts sur nos réseaux sociaux :

Certains médias nous contactent suite à des publications de nos réseaux sociaux.

Notre nombre d’abonnés est en constante évolution.

Nous publions régulièrement du contenu varié et de qualité tant au niveau du format que des sujets et du ton abordé.

Nos pistes d'amélioration pour 2026 :

- Continuer à avoir une présence régulière sur les réseaux sociaux.
- Adapter le contenu sur chaque plateforme.
- Multiplier les contenus qualitatifs (mais nouveautés du réseau pas régulières et budgets limités).
- Faire de belles campagnes publicitaires
- Accompagner les posts de vidéos ou de liens.
- Rejoindre des groupes Facebook (aidants proches ? maladies chroniques ?).
- Essayer de créer des réels Instagram (éducatif, informatif et divertissant) – trouver une idée de format.
- Relayer des résultats d'étude/rapports/webinaires qui pourraient intéresser notre cible pro.

Semaine eSanté

La Semaine eSanté constitue chaque année un moment privilégié pour inciter les professionnels de la santé à aborder la question du partage des données de santé avec leurs patients et inversement grâce aux outils de communication dédiés (posters, flyers, supports numériques). Cette campagne vise également à encourager les patients à découvrir leur Dossier Santé Partagé (DSP) et à en parler avec leurs professionnels de soins.

La Semaine eSanté 2025 s'est distinguée par la qualité des activités organisées et par les retombées positives de ses actions. Son succès repose sur la mobilisation de partenaires relais, l'efficacité des campagnes digitales, et la pertinence des initiatives menées auprès des utilisateurs du Réseau Santé Bruxellois.

Les actions de terrain ont joué un rôle clé dans la sensibilisation du grand public, tout en renforçant les liens avec les hôpitaux et les professionnels de santé. Ces échanges ont permis de rencontrer des patients souvent peu informés sur le partage de leurs données, soulignant l'importance du travail de sensibilisation que seul Abrumet mène à Bruxelles tout au long de l'année.

Le programme complet de cette semaine, ainsi que les informations essentielles, ont été présentés sur une *landing page* spécialement conçue pour l'occasion :

<https://brusselshealthnetwork.be/semaine-e-sante-2025/>

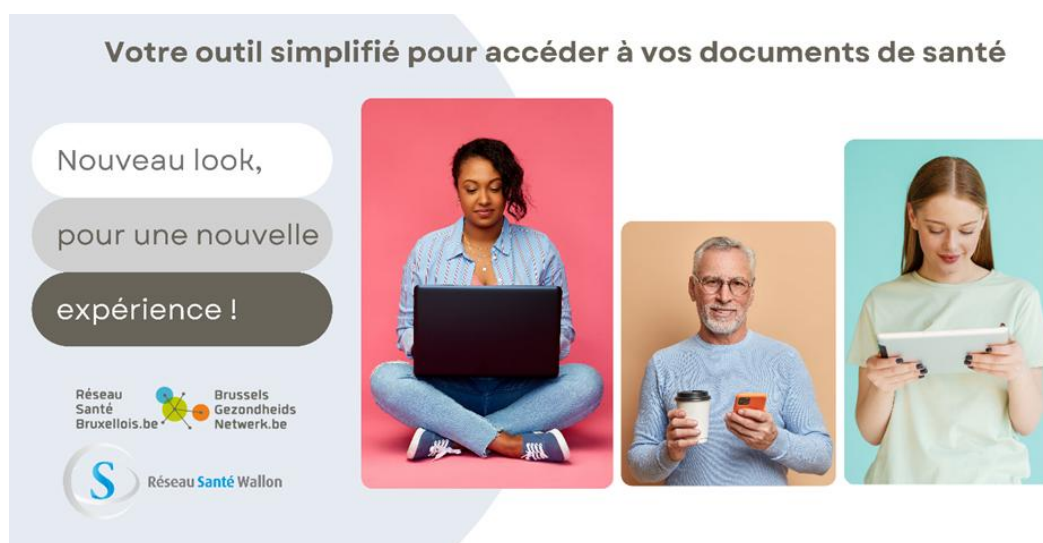
Un rapport détaillé de cette semaine eSanté est disponible sur demande à communication@abrumet.be.

Campagnes/infographies

Refonte des portails

L'année 2025 a marqué une étape clé dans l'évolution numérique du **Réseau Santé Bruxellois**. La FRATEM a mené un important travail de fond pour optimiser l'ergonomie (*user-friendly*) et l'accessibilité (*responsive*) des portails. Notre équipe a assuré l'accompagnement au changement à travers deux campagnes ciblées et la création d'outils.

Lancée en janvier 2025, la campagne pour le portail patient « Nouveau look, pour une nouvelle expérience » visait à familiariser le citoyen avec la nouvelle interface. Nous avons produit des visuels et 6 tutoriels vidéo, également adaptés aux couleurs du RSW.



Les 6 tutoriels :

1. Je me connecte à mon dossier santé partagé
2. Je vérifie, retire mon consentement
3. Je gère mon équipe soignante
4. Je consulte un document, une radiographie
5. Je vérifie et gère les accès
6. Je donne accès à une ou des personne(s) de confiance

En mars 2025, lors du déploiement de la version Pro, notre communication s'est concentrée sur l'efficacité métier à travers deux canaux directs :

- Rédaction d'un article spécialisé détaillant les optimisations du portail.
- Campagne d'e-mailing ciblée pour informer les prestataires des changements structurants.



Nouvelle infographie

Le Réseau Santé Bruxellois poursuit son engagement en faveur de la littératie en santé lors de la Journée mondiale de la santé, le 7 avril 2025.

Cette nouvelle initiative s'inscrit dans la continuité des travaux menés en 2023-2024 avec le CIN (Collège Intermutualiste National). Pour rappel, cette collaboration avait abouti à une série de 10 infographies diffusées en 4 langues à l'échelle nationale, sous le titre : « *Vos données de santé par voie numérique, comment s'y retrouver ?* ».

Pour cette nouvelle infographie, nous répondons à la question « comment trouver une info de santé fiable et compréhensible ? ». L'objectif est de guider les citoyens vers des sources d'information fiables et vérifiées, leur permettant ainsi de naviguer avec discernement parmi les nombreuses ressources santé disponibles en ligne.

Journée mondiale de la santé | 7 avril 2025

75 % des citoyens s'informent sur la santé via les médias... mais toutes les infos ne sont pas fiables.

Le Réseau Santé Bruxellois vous propose une nouvelle infographie pédagogique pour aider vos patients à repérer une information de santé fiable et compréhensible.

Affichez-la dans vos salles d'attente ou demandez-nous une version adaptée à vos écrans.

Encouragez la #littératieensanté

Quelques sites de référence à recommander à vos patients :

infosante.be

pharmainfo.be

vaccination-info.be

Toutes nos infographies : <https://lnkd.in/eMYmhTt>

INAMI SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement
SSMG asbl (Société Scientifique de Médecine Générale) APB-Association of Pharmacists Belgium-Association Pharmaceutique Belge-
AlgemenePharmaceutische Bond AVIQ AFMPS - Agence fédérale des médicaments et produits de santé Office de la Naissance et de l'Enfance Question Santé ASBL



COMMENT TROUVER UNE INFO DE SANTÉ FIABLE ET COMPRÉHENSIBLE ?

Je cherche sur des sites reconnus, pour

- Infosanté**
un problème de santé, un examen, un traitement
www.infosante.be
- PharmaInfo**
un médicament, un produit de santé
www.pharmainfo.be
- VACCINATION**
un vaccin
www.vaccination-info.be

Attention, "Google" et "Chat GPT" ne sont pas toujours vos amis

Si je cherche sur d'autres sites, je dois :

- Vérifier les sources
- Croiser les informations
- Me demander :
 - Qui est l'auteur/ice de l'info ?
 - Quelles sont ses intentions ?
 - De quand date l'info ?
 - Les sources de l'info sont-elles citées ?

Chercher, évaluer, utiliser les informations en santé
www.infosante.be/ressources/boite-a-outils

Et surtout, j'ose en discuter avec mon médecin ou mon pharmacien !

Une initiative du Réseau Santé Bruxellois, en partenariat avec le Réseau des Pharmaciens de la Région de Bruxelles-Capitale

Conclusions

L'année 2025 fut pour Abrumet une année charnière, marquée par des défis internes et budgétaires sans précédent, mais également par une résilience et une réorientation stratégique profonde. Confrontée à des contraintes financières sévères et à une restructuration humaine majeure, incluant le départ de plusieurs cadres et une réduction d'effectif, l'association a traversé une période de grande instabilité. Grâce à une gestion rigoureuse et à la mobilisation de l'équipe restante, elle est parvenue à stabiliser sa situation financière en fin d'année, assurant ainsi la pérennité de ses missions fondamentales.

Malgré ce contexte difficile, Abrumet a maintenu un niveau de performance suffisante sur plusieurs fronts. Le projet de vaccination (Mission 1B) a connu des avancées, avec la finalisation de sa Phase 1 et le renforcement des collaborations avec les éditeurs de logiciels et Farmaflux. Les activités de communication et de formation (Mission 4) ont également démontré leur efficacité, touchant un nombre record de professionnels de santé et renforçant la visibilité du Réseau Santé Bruxellois, bien que le volet formation ait été impacté par la restructuration. L'infrastructure du RSB (Mission 1A) a été maintenue opérationnelle, garantissant la continuité des services essentiels pour les prestataires et les patients.

Le tournant le plus significatif de 2025 réside dans le lancement du projet stratégique **Abrumet+**. Cette initiative marque une volonté claire de repositionner l'ASBL comme un acteur central et innovant de l'e-santé à Bruxelles, en adoptant une architecture FHIR moderne et en visant une plus grande autonomie technique. Ce projet, couplé à un rapprochement avec les partenaires inter-régionaux, ouvre des perspectives prometteuses pour l'avenir du partage des données de santé.

En somme, si 2025 fut une épreuve de survie, elle s'est transformée en une opportunité de refondation. Abrumet aborde 2026 avec une équipe resserrée mais recentrée, une vision stratégique clarifiée et des fondations stabilisées, prête à bâtir l'eSanté bruxelloise de demain, à condition de pouvoir compter sur un soutien financier stable et à la hauteur de ses nouvelles ambitions.

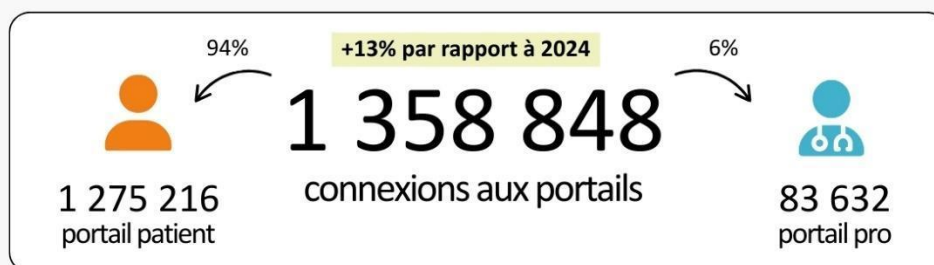
Statistiques portail RSB



KPI 2025

Portail RSB

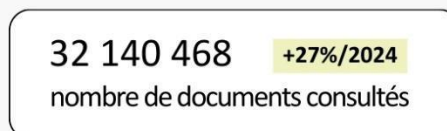
Connexions



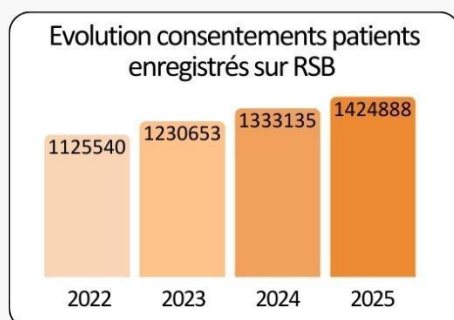
Publications



Consultations



Utilisateurs



Evolution du nombre de patients ayant donné leur consentement au partage de données santé sur le Réseau Santé Bruxellois

On observe un ralentissement du nombre de consentements : bien que l'activité se poursuive, la courbe tend à se stabiliser à un niveau inférieur, avec 91 414 enregistrements en 2025 contre plus de 100 000 les années précédentes.

Le Réseau Santé Bruxellois compte désormais près de 1,5 million d'adhérents. À ce stade de déploiement, la croissance tend naturellement à se stabiliser, la grande majorité de la population bruxelloise ayant déjà activé son partage de données.

Evolution des consentements patients sur RSB

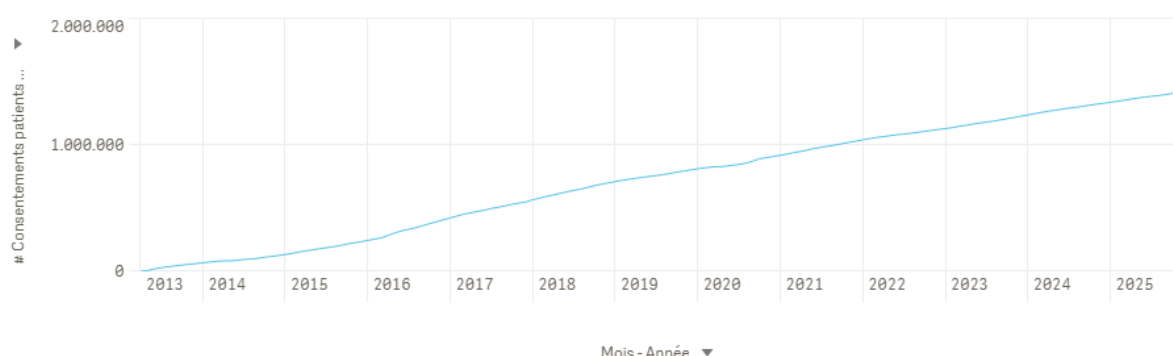


Figure 1 - Cumul du nombre de consentements patients enregistrés sur le RSB jusqu'à 2025.

Evolution du nombre de prestataires inscrits sur le Réseau Santé Bruxellois

Nous ne pouvons pas actuellement distinguer les prestataires bruxellois des wallons, de plus, des médecins affiliés au RSW viennent travailler sur Bruxelles et inversement. L'inscription des professionnels continue à progresser, tout type de prestataires confondus :

Nombre total d'adhésions professionnelles par année (cumul)

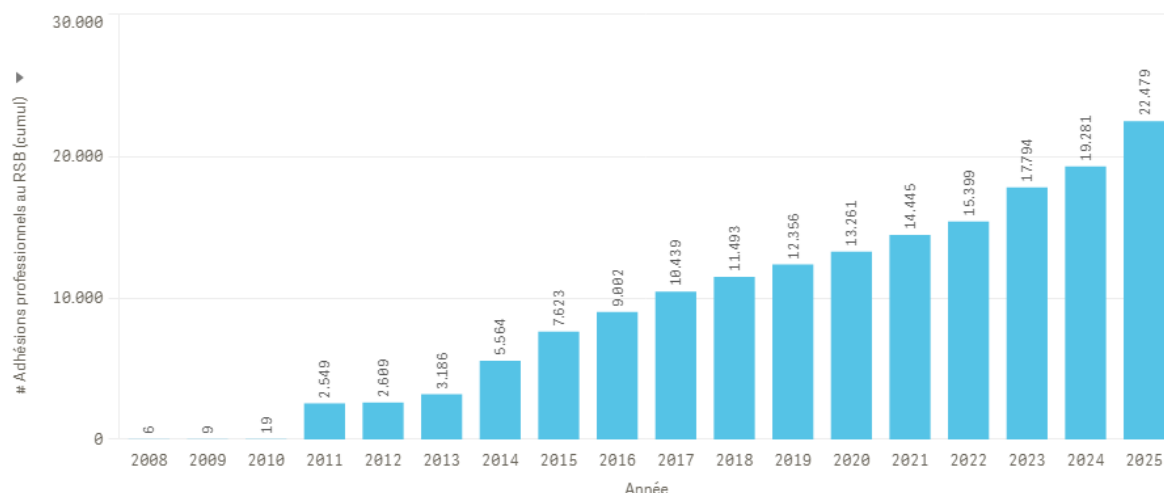


Figure 2 - Cumul du nombre total d'adhésions professionnelles par année jusqu'à 2025.

Adhésions professionnels au RSB

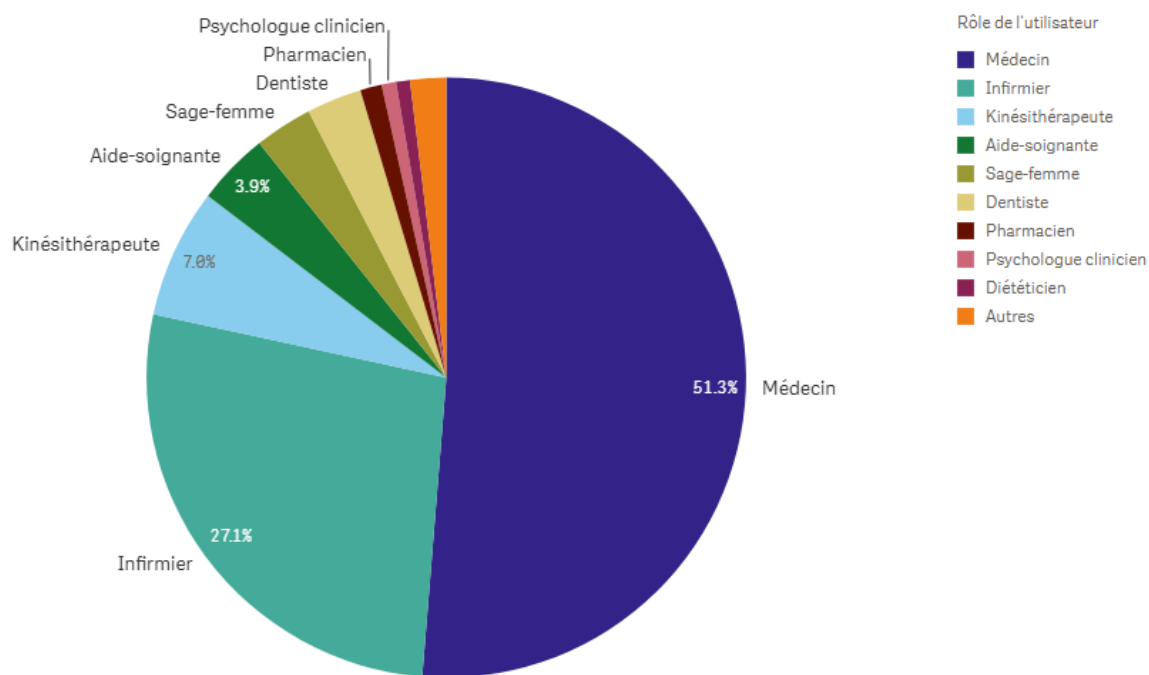


Figure 3 - Répartition adhésions professionnelles au RSB au cours de l'année 2025.

Globalement, au cours de l'année 2025, 264 médecins généralistes (généralistes en formation inclus) et 1.166 médecins spécialistes (spécialistes en formation inclus) se sont inscrits au Réseau Santé Wallon ou Réseau Santé Bruxellois. Les médecins représentent toujours la majorité des prestataires inscrits sur les deux réseaux. Nous pouvons cependant observer que cette tendance diminue d'année en année avec un ratio d'inscription de plus en plus élevé pour le multidisciplinaire.

Adhésions professionnels au RSB

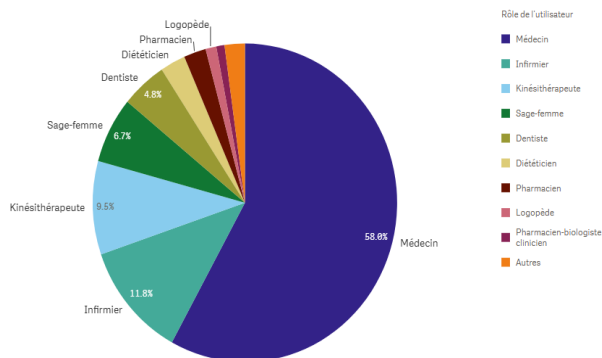


Figure 4 - Répartition professionnels inscrits en 2024.

Adhésions professionnels au RSB

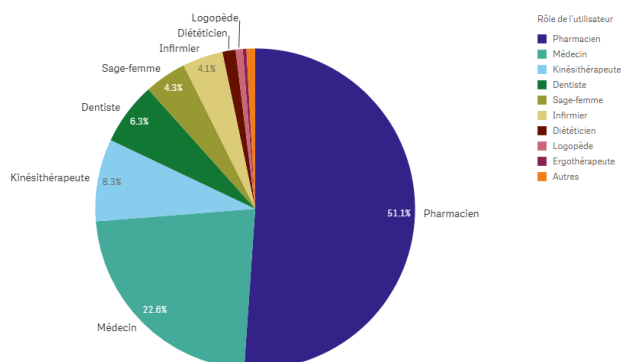


Figure 5 - Répartition professionnels inscrits en 2023.

Nombre total de documents publiés sur le Réseau Santé Bruxellois

Au 31/12/2025, malgré l'ajout de plus de 10 millions de nouvelles publications au cours de l'année, le Réseau Santé Bruxellois comptabilise un total de 91.764.442 documents disponibles, soit un chiffre légèrement inférieur à celui de la période précédente (92.429.401 en 2024). Ce recul s'explique exclusivement par la déconnexion de l'UZ Brussel au début du troisième trimestre, dont les données ne sont désormais plus intégrées au calcul annuel global.

Nombre de consultations totales sur le Réseau Santé Bruxellois

Ci-dessous, vous pourrez observer une évolution du nombre de consultations mensuelles des documents sur le Réseau Santé Bruxellois :

Consultations par Mois - Année

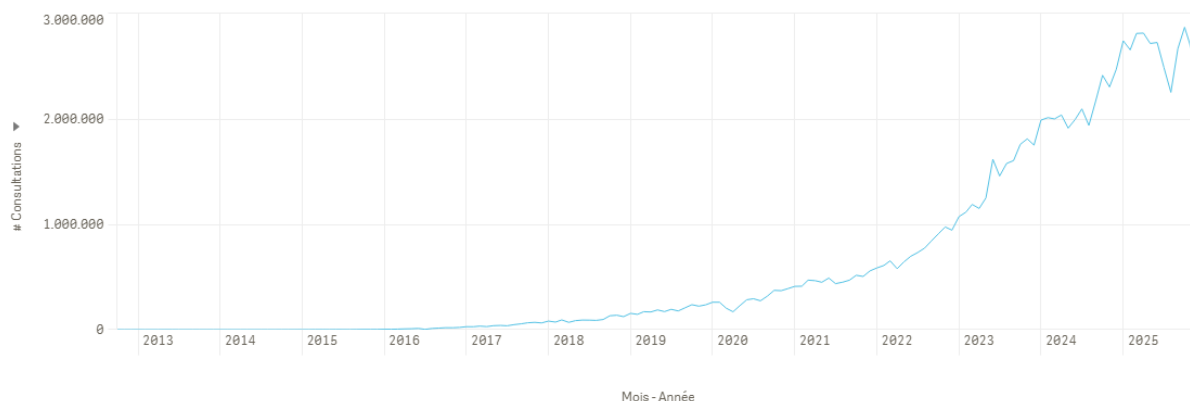


Figure 6 - Consultations par mois-année de début jusqu'à 2025 (non cumulées).

Malgré le retrait de 10 millions de documents de l'UZ Brussel, le nombre de consultations a quand même augmenté. 32.140.510 consultations ont été effectuées en 2025 (contre 25.348.696 en 2024).

Voici un focus sur l'année 2025 :

Consultations par Mois - Année

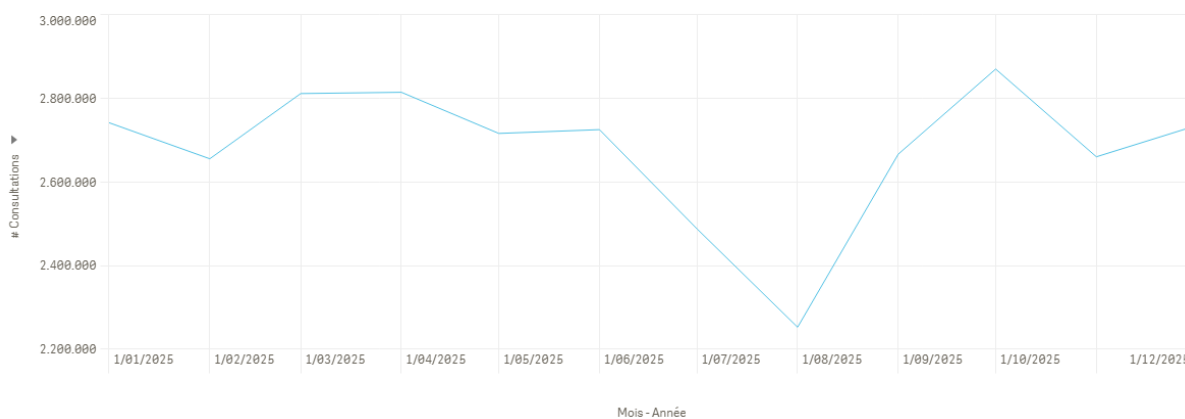


Figure 7 - Nombre total de consultations par mois en 2025.

La courbe des consultations effectuées par des patients est similaire. Voici un aperçu des consultations effectuées par des patients au cours de l'année 2025 :

Consultations par Mois - Année

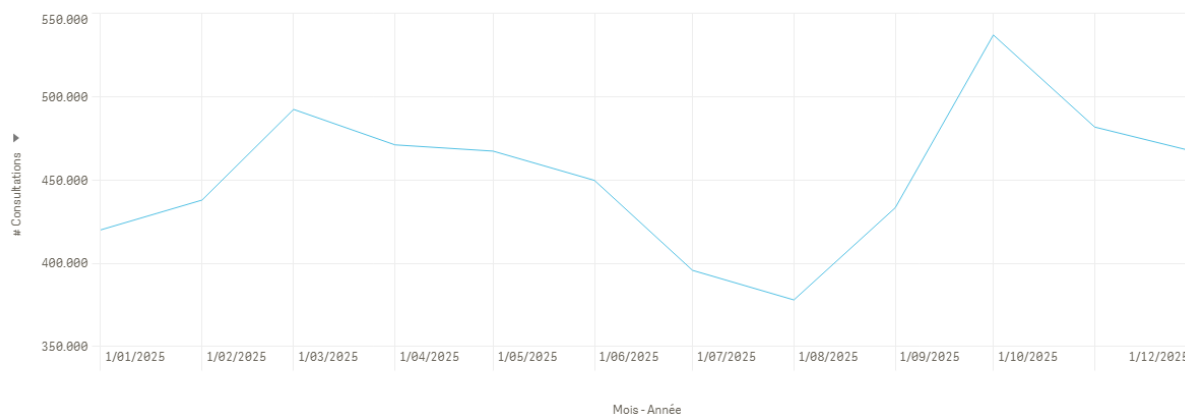


Figure 8 – Nombre de consultations effectuées par mois par des patients en 2025.

Publications par des médecins généralistes en date du 31/12/2024

Nous observons également une croissance du nombre de publications de SumEHRs (nouveaux SumEHRs et mise à jour de SumEHRs existants).

De même, le nombre de patients disposant d'un SumEHR a progressé pour atteindre **546.806 patients** au 31/12/2025.

Sumehrs et leurs publications par Mois-Année

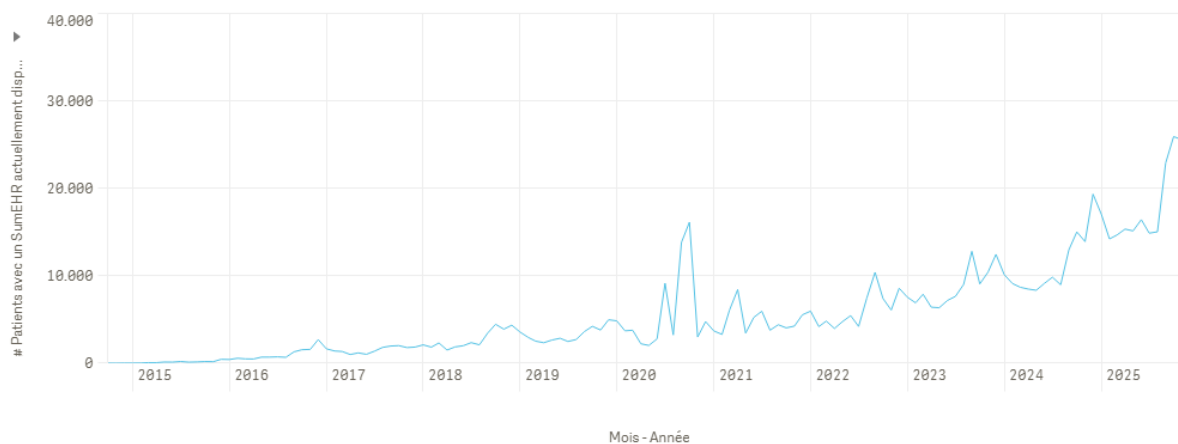


Figure 9 – Nombre de SumEHRs publiés par mois-année de début jusqu'à 2025 (non cumulées).

Publication de documents en Hôpitaux

Le premier graphe ci-dessous présente le nombre total de documents disponibles dans chaque institution :

Publications en Hôpitaux

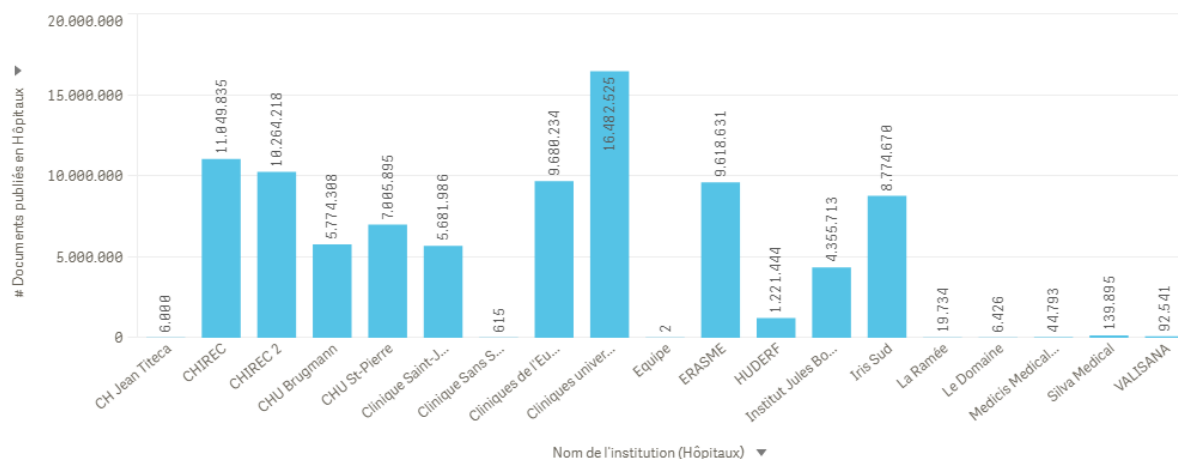


Figure 10 - Nombre de documents disponibles dans chaque institution au 31/12/2025.

Le deuxième graphique présente le ratio du nombre de documents publiés par nombre de lits :

Publications en Hôpitaux

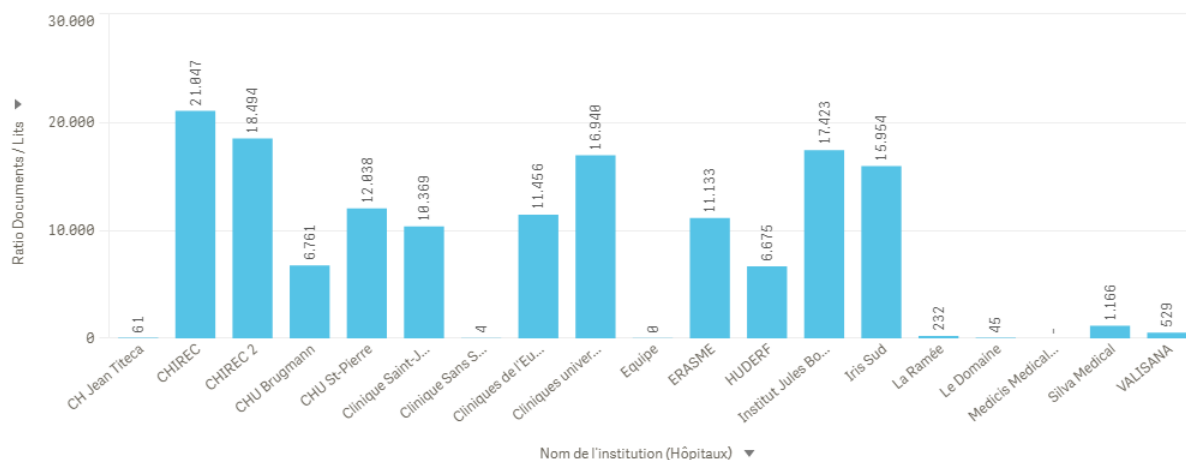


Figure 11 - Ratio du nombre de documents disponibles dans chaque institution par nombre de lits au 31/12/2025.

Consultation de documents en Hôpitaux

Voici à présent la situation des consultations effectuées en 2025 :

Consultations en Hôpitaux

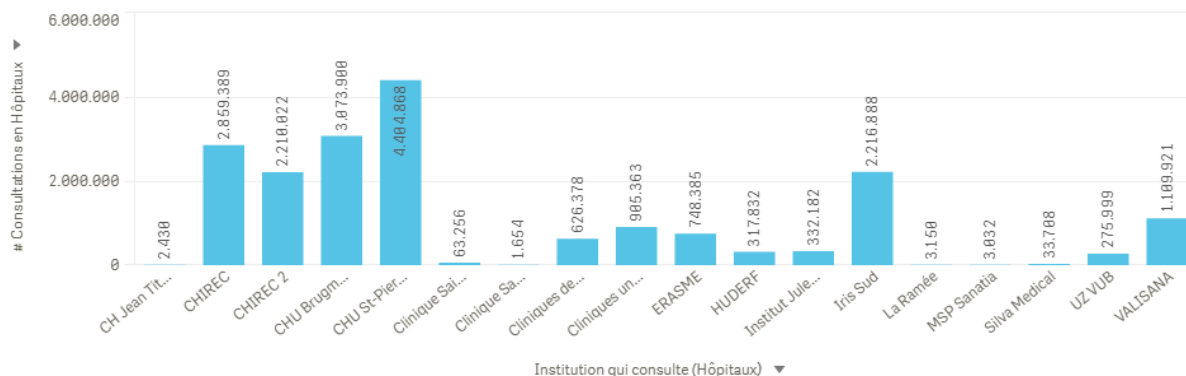


Figure 12 - Nombre total de consultations effectuées par chaque institution en 2025.

Et la vision du nombre de consultations effectuées rapporté au nombre de lits pour chaque institution :

Consultations en Hôpitaux

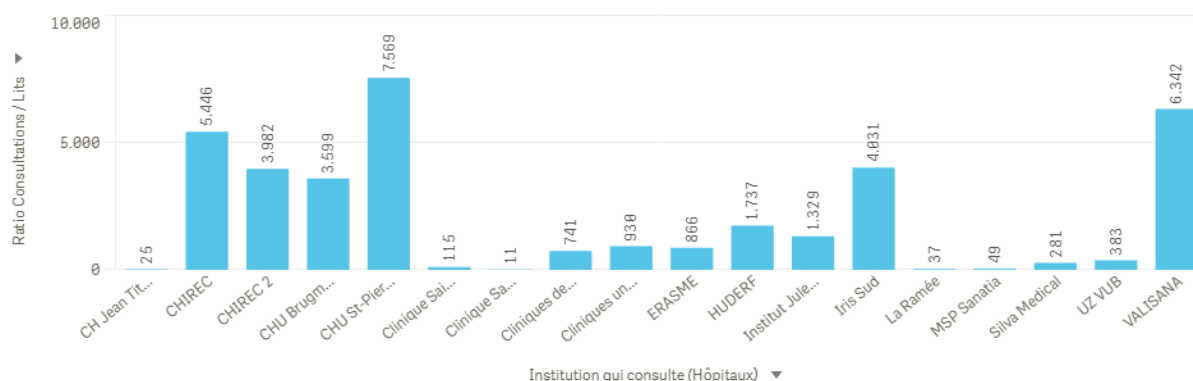


Figure 13 - Ratio du nombre de consultations effectuées par institution par nombre de lits en 2025.

Voici à présent la situation des consultations reçues par chaque institution en 2025 :

Consultations en Hôpitaux

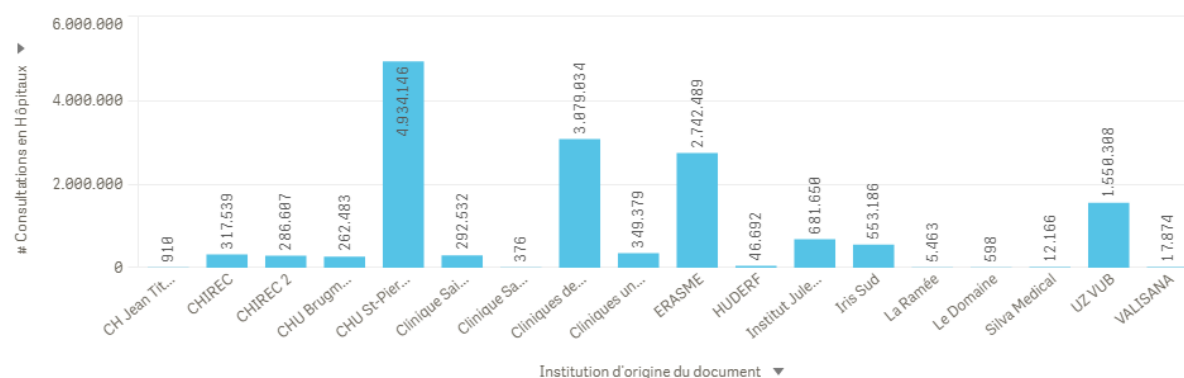


Figure 14 - Nombre total de consultations reçues par chaque institution en 2025.

Et la vision du nombre de consultations reçues rapporté au nombre de lits pour chaque institution :

Consultations en Hôpitaux

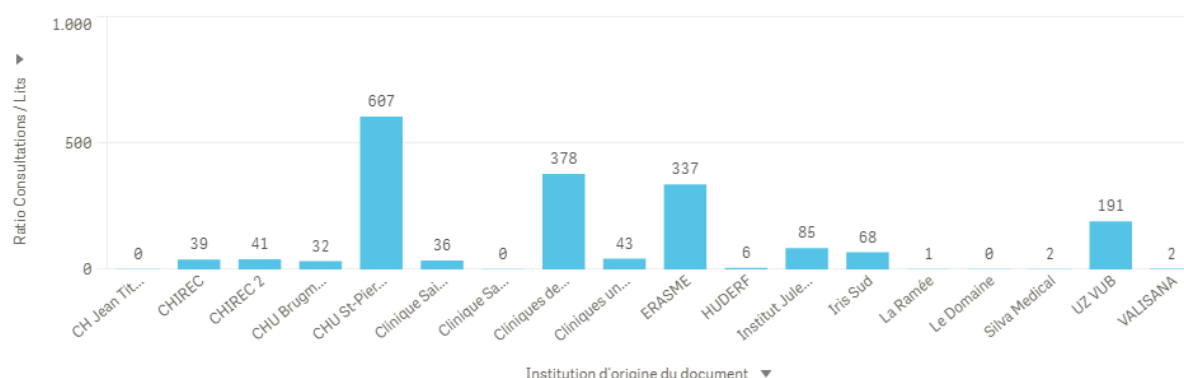


Figure 15 - Ratio du nombre de consultations reçues par institution par nombre de lits en 2025.

Il faut juste préciser que, sur les 4.934.146 consultations reçues par le CHU Saint-Pierre, 2.830.054 proviennent de lui-même. Ils utilisent actuellement le hub pour consulter les résultats de radiologie, mais ils devront investiguer en interne s'il s'agit d'un bug de leur fournisseur de logiciel hospitalier.

Evolution de la consultation des Sumehrs

En 2025, il y a eu 637.931 consultations de SumEHRs, dont 307.798 par des prestataires hospitaliers.

Consultations par Mois - Année

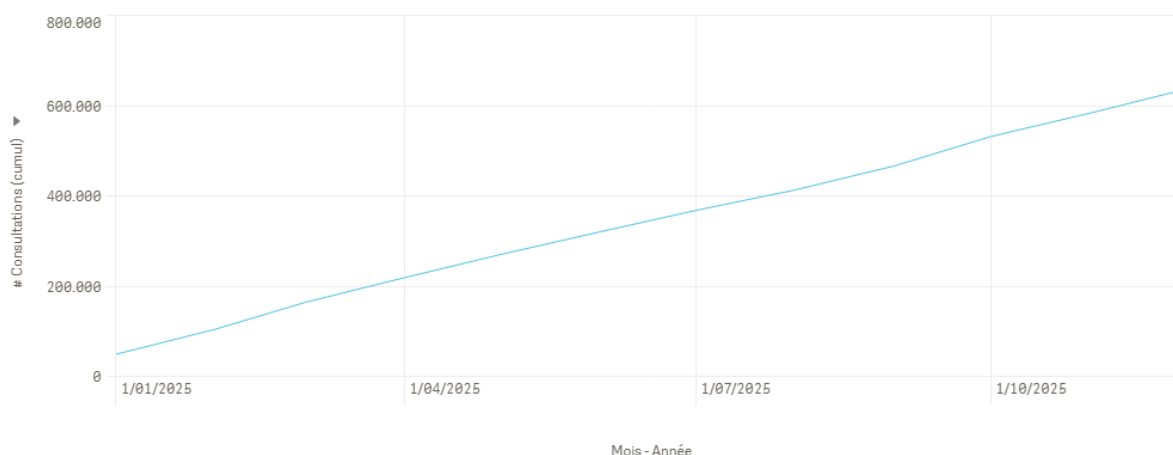


Figure 16 - Cumul du nombre de consultations de SumEHRs par mois en 2025.

Activité des médecins généralistes en matière de consultation et publication

Voici un tableau présentant le nombre de médecins généralistes et d'assistants en médecine générale ayant effectué des publications et des consultations sur notre coffre-fort Brusafe au cours des dernières années, quelle que soit la région d'origine de la requête, et les documents pris en considération sont les « SumEHR », les « Schémas de médication » et les « Notes de journal ».

Année (jusqu'à)	Ayant effectué 100+ publications	Ayant effectué au moins 1 publication	Ayant effectué 100+ consultations	Ayant effectué au moins 1 consultation
2014	3	23	0	2
2015	53	208	0	57
2016	222	597	0	291
2017	419	932	1	692

2018	596	1.238	2	1.052
2019	738	1.610	61	1.671
2020	941	7.687	279	3.059
2021	1.227	9.474	625	4.645
2022	1.640	10.808	986	6.396
2023	2.061	11.795	1.424	7.842
2024	2.624	12.784	1.906	9.208
2025	3.088	13.740	2.384	10.490

On observe une croissance constante de l'utilisation du Réseau Santé Bruxellois et de notre coffre-fort par les médecins généralistes.

Evolution du nombre de documents ouverts aux patients

Nous observons une belle progression en matière de proportion de documents accessibles aux patients. En **2025**, sur 91.764.442 de documents disponibles, **52.080.862** de documents étaient accessibles aux patients, soit 57%.

Documents avec accès patients par Mois-Année

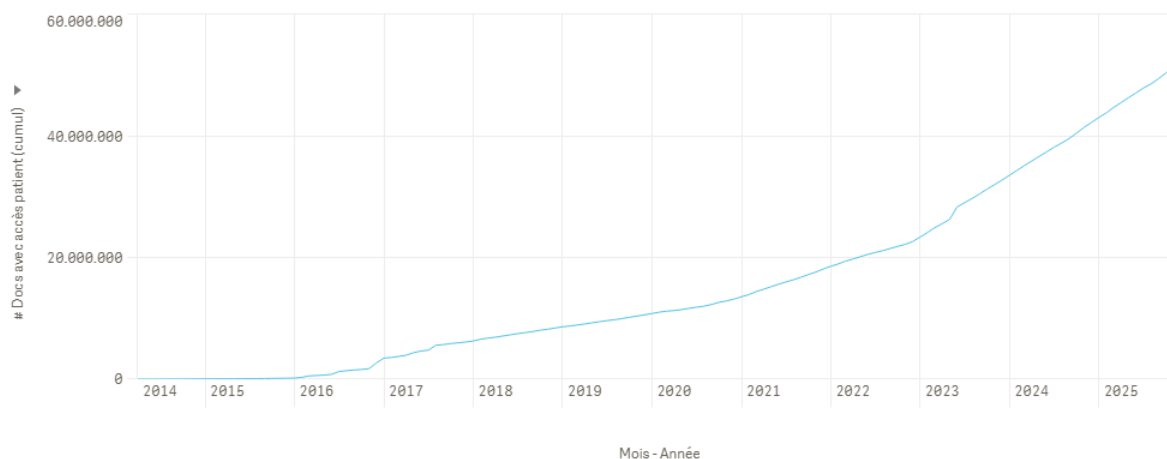


Figure 17 : Nombre de documents ayant un accès patient ouvert par mois-année de début jusqu'au 31/12/2025.

Evolution du nombre de patients uniques qui se connectent au portail par mois

Connexions par Mois - Année

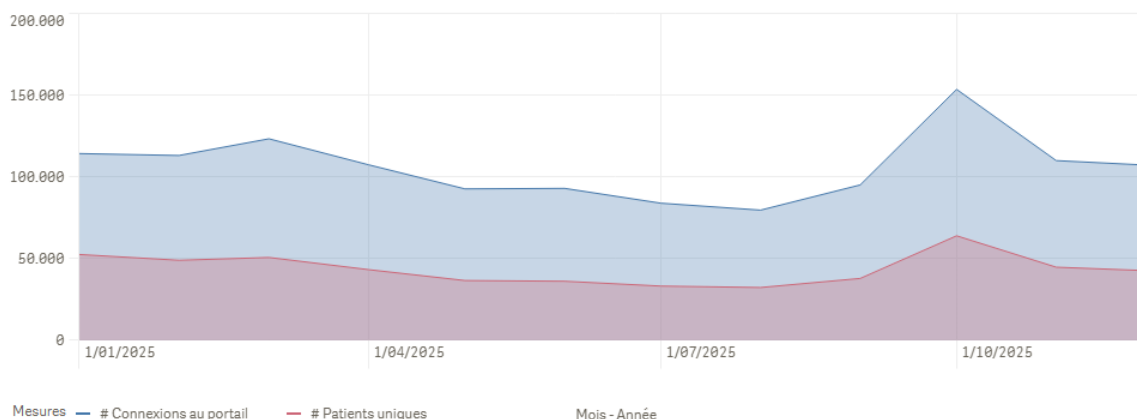


Figure 18 : Nombre total de connexions au portail et nombre de patients uniques qui se sont connectés en 2025.

Lexique

RSB - BGN	Réseau Santé Bruxellois – Brussels Gezondheidsnetwerk
Hub	Réseau d'échange régional
Metahub	Relie tous les réseaux régionaux afin que les prestataires de soins partout en Belgique puissent consulter les documents de santé d'un patient, quel que soit l'endroit où ils sont stockés
Brusafe	Coffre-fort bruxellois qui permet le partage électronique et sécurisé des informations de santé des patients
User-friendly	Simple d'utilisation
Serveur XDS	Cross-Enterprise Document Sharing (XDS) est un profil d'interopérabilité qui facilite l'enregistrement, la distribution et l'accès à travers les entreprises de santé des dossiers de santé électroniques.
Use case	Cas d'utilisation, manière d'utiliser un système
Mapping	Mise en correspondance
CDA	Clinical Document Architecture
Contact report	Rapport d'une consultation
Patient summary Cross-border sharing	Partage de résumé patient au-delà des frontières
Start-up	Jeune entreprise innovante à fort potentiel de croissance
SISD	Service Intégré de Soins à Domicile
SASB	Service d'Aide aux Seniors bruxellois
CSD	Centrale de soins et services à domicile
CSI	Centre de Santé intégré
MASS	Maison d'accueil Socio-Sanitaire de Bruxelles

Roadmap	20 points d'actions
GMD	Gloaal Medisch Dossier
DMG	Dossier Médical Global
EMD	Elektronisch medisch dossier
SUMEHR	Summarized electronic health record
PHR	Personal Health Record
ICT	Information and communication technologies
DPI	Fichier dossier patient électronique
BMUC	Belgian Meaningful use Criteria
PHR	Patient Health Record
Glem	Groupe local d'évaluation médicale
SSMG	Société Scientifique de Médecine Générale
FAMGB	Fédération des Associations des Médecins Généralistes de Bruxelles
TPO	Tiers payant obligatoire
INAMI	Institut National d'assurance Maladie-Invalidité
PAQS	La Plateforme pour l'Amélioration continue de la Qualité des soins et de la Sécurité des patients
AMUB	L'Association des Médecins anciens étudiants de l'ULB
VIDIS	Virtual Integrated Drug information system
Tetrys	Soins intégrés en faveur des malades chroniques
BeIRAI	Belgian Resident Assessment Instrument
POC	Proof of concept (démonstration de faisabilité d'une méthode ou idée).
DPO	Data Protection Officer
FHIR	Fast Healthcare Interoperability Resources est un standard décrivant des formats de données et des éléments (appelés « Ressource ») ainsi qu'une interface de programmation applicative (API) pour les échanges des informations médicales. Le standard a été développé par Health Level Seven International (HL7), dédiée au développement de l'interopérabilité des données de santé et la standardisation du protocole d'échanges médicaux.

Annexes

Annexe n°1 : Stat newsletter secteur santé

secteur d'activité	taux d'ouverture moyen	taux de clics moyen	taux de désabonnement	taux de rebond dur	taux de rebond doux
Moyenne du secteur	35.63%	2.62%	0.22%	0.21%	0.70%
médecins, dentistes et autres professionnels de la santé	34.65%	2.80%	0.25%	0.33%	0.93%
téléphonie mobile	31.02%	1.56%	0.25%	0.29%	0.88%
musique et musiciens	36.94%	2.54%	0.23%	0.18%	0.68%
organismes à but non lucratif	40.04%	3.27%	0.18%	0.21%	0.69%
photo et vidéo	37.44%	2.65%	0.33%	0.35%	0.99%
politique	36.10%	2.61%	0.21%	0.20%	0.60%
services professionnels	32.74%	3.04%	0.25%	0.39%	1.11%
relations publiques	33.69%	2.78%	0.15%	0.33%	0.93%
immobilier	35.38%	2.23%	0.24%	0.26%	0.71%
recrutement et gestion du personnel	32.40%	2.38%	0.25%	0.31%	0.88%
religion	43.97%	3.04%	0.13%	0.08%	0.33%

32

INTUIT MAILCHIMP

COMPARATIFS ET INDICATEURS DU MARKETING PAR E-MAIL

2024